

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL907

présenté par
M. Paris, rapporteur

ARTICLE 42

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« sa »

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.